

15/9/66

15

M. Pierre Laurent,  
4 Allée des Ormeaux,  
La Baule (L.A.),  
144-67- Rennes.

Mi querido amigo:

A su debido tiempo recibí copia de la carta de 7 Abril dirigida a M. Batista i Roca acerca de la visita que le hicieron los jóvenes gallegos. La pasé al Boletín, para que diera cuenta del hecho de manera discreta, al propio tiempo que de su folleto sobre las Minorías europeas, que he leído con gusto y en el que he aprendido mucho. El cambio de oficina que nos ha sido impuesto desbarató nuestro orden. Perdoneme que haya tardado tanto en contestarle.

Creo que el problema planteado por los gallegos del "interior" es, fundamentalmente, su deseo de ser ellos y no una entidad que vive en "exilio" la que represente a Galicia. Cuando vuelva a París me enteraré del fundamento que tenga la queja de "comunistoide" y "policiaco" formulada por los gallegos del interior. Déjeme decirle, por anticipado que, ser comunista y agente de la policía al mismo tiempo me parece cosa demasiado difícil de realizar, de manera permanente al menos.

Cordialmente

Manuel de Irujo

Pierre LAURENT

16

Panorama des  
MINORITÉS EUROPÉENNES

en vente à la  
"COOPÉRATIVE BREIZ"  
4 allée des Ormeaux - La BAULE (L.A.)  
c.c.p. 144-67-Rennes

3f l'exemplaire - Franco de port.  
2,50 f. par 10 exempl.

*Copie de lettre  
à M. Batista i Roca  
à Cambridge  
P.L.*

Paris, 7 avril 1966

18

Cher Professeur,

J'ai vainement cherché à vous atteindre par téléphone à votre hôtel. J'espère que vous avez fait un bon voyage et êtes maintenant de retour chez vous. Je serais heureux de savoir ce que vous pensez et quelles impressions vos compatriotes ont retirées du stage de Quimper: en bien et en moins bien, car les critiques aussi peuvent être utiles.

Je sais qu'avant le stage votre compagnon de route avait eu certaines difficultés avec P. Lemoine: en une pareille matière il faut laisser les décisions au responsable de l'organisation, dont les charges sont assez lourdes pour qu'on ne les complique pas. J'espère que tout a pu s'arranger dans une conversation orale.

Le but principal de ma lettre est de vous dire que j'ai eu hier la visite de deux jeunes Galiciens de passage à Paris, qui m'étaient envoyés par M. de Irujo. Ils avaient en mains un procès verbal de la réunion d'Aabenraa - sans doute communiqué par les Basques - et étaient assez affectés de la décision du Comité Central de proposer au Congrès l'admission comme membre associé d'un groupe galicien de Paris. Ils faisaient à ce groupe deux reproches: subir des influences communistes et avoir par son directeur d'étroites relations policières. Je ne suis évidemment pas en mesure d'avoir une opinion en cette matière et ces allégations sont difficiles à prouver même quand elles sont vraies. La seule indication que ces jeunes gens m'ont donnée touchant la seconde est que les activités d'ordre touristique du dit directeur - organisation de voyages en Espagne - laissent supposer des contacts étroits avec les autorités de Madrid.

Ces jeunes gens m'ont en outre cité diverses organisations culturelles galiciennes non émigrées et beaucoup plus représentatives, notamment la Fundacion Penzol à Vigo, en me disant qu'à leur avis l'une ou l'autre de ces organisations pourrait parfaitement s'inscrire dans notre Union, sans que cela puisse être considéré comme illégal. Il est clair que si c'est vraiment possible, c'est une telle organisation et non le groupe de Paris qui pourrait revendiquer le titre de membre de plein droit le jour où nous serons d'accord pour accepter de nouveau de tels membres.

Mais cela n'empêcherait pas ce groupe de Paris de pouvoir être admis comme membre associé, et cela serait évidemment gênant, notamment pour vous et les Basques, s'il a bien les attaches policières que l'on dit. Encore une fois ce n'est pas à moi d'en juger.

J'ai donné à mes jeunes gens un exemplaire des statuts de l'Union pour qu'ils les montrent à la Fund. Penzol, en leur disant de se hâter s'ils désirent que la candidature éventuelle de celle-ci soit examinée à Trieste. Pour l'affaire du groupe

de Paris, c'est à vous et aux Basques de juger. Vous n'étiez ni les uns ni les autres à Aabenraa et êtes donc libres de votre position. Je pense que si vous demandiez au Comité Central, à la réunion qui précédera le congrès, de réviser sa position, il accepterait de le faire. Encore qu'il soit regrettable que vous n'ayez pas déjà soulevé la question à Aabenraa.

Peut-être aussi les craintes de mes interlocuteurs ne sont-elles pas du tout fondées. A vous de juger...

J'espère, en tout cas, qu'il y aura à Trieste des représentants basques et catalans!

Bien cordialement vôtre,

Copie à M. de Irujo